DLP 27-4-78424028

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE 60 F.

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 111 - (10/78) 26 AVRIL 1978

VIGNE

EXCORIOSE

Compte, tenu de la fréquence de la maladie en 1977, il y a lieu d'y porter une attention particulière. Le débourrement s'effectue très lentement et le stade optimum d'intervention ne sera atteint que progressivement. Actuellement seuls les cépages précoces, en situation particulière, y parviennent.

Nous rappelons que dans les parcelles contaminées, un traitement complémentaire à celui appliqué en cours d'hiver, (ou un premier traitement) se justifie dès que 50 % des bourgeons arrivent au stade D (apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette) Ce traitement devra être renouvelé au stade D-E (première feuille étalée). Pour les produits, se reporter à notre précédent bulletin.

MILDIOU : Mesures prophylactiques

Les pluies abondantes de ces dernières semaines provoquent des accumulations d'eau dans de nombreuses vignes. Il convient donc de faciliter autant que possible l'écoulement de l'eau dans les parcelles exposées à l'inondation.

MILDIOU : Nouveaux produits fongicides

De nouveaux produits à base de curzate et de phosétal ont obtenu des autorisations provisoires de vente. Le Service de la Protection des Végétaux teste actuellement ces produits, mais on peut donner d'ores et déjà quelques indications sur le mode d'action et les limites d'utilisation de ces produits (dans l'état actuel de nos connaissances) :

. Curzate : Action pénétrante, mais non systémique. Il possède des propriétés curatives s'il est employé très peu de temps après une contamination. Faible persistance.

Le curzate est commercialisé sous forme d'associations avec différents fongicides de contact. Ces spécialités commerciales apportent une plus grande souplesse d'intervention mais doivent être employées à la cadence Avertissements Agricoles. Il y a actuellement huit spécialités à base de curzate :

(curzate + mancozèbe) = Remiltine, Fulvax ; (curzate + folpel) = Antéor ; (curzate + folpel + cuivre du sulfate) = Antéor cuivre ; (curzate + captofol + folpel) = Sygan ; (curzate + captofol + cuivre de l'oxychlorure) = Sypral ; (curzate + zinèbe) = Novofix ; (curzate + cuivre + cuivre du sulfate) = Cuprofix CZ activé.

. Phosetal ou ethyl phosphite d'aluminium : Action systémique ascendante et descendante, curative (limites à préciser). Particulièrement intéressant en pépinière. Il est lui aussi commercialisé en association avec un fongicide de contact, et apporte une plus grande soulesse d'intervention, mais son emploi reste assujetti à la cadence Avertissements Agricoles. Actuellement, il n'existe qu'une seule spécialité : (phosetal + folpel) = Mikal

POMMIERS - POIRIERS

TAVELURE

Le dernier traitement, conseillé il y a une dizaine de jours, doit maintenant être renouvelé, bien que la quantité de pluie tombée entre temps ne soit pas très importante. L'accélération de la végétation provoquée par le réchauffement de ces derniers jours, laisse en effet apparaître de nouvelles feuilles non protégées.

.../...

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

/ COLZA /

CHARANCONS DES SILIQUES

La très nette remontée des températures minimales entre le 18 et le 21 avril a provoqué quelques vols de chanrançons à la faveur des dernières journées ensoleillées. Des captures importantes ont même été réalisées dans le poste de Brie (16). Il convient donc de surveiller très attentivement l s colzas, pour détecter les infestations, souvent très localisées.

Traiter dès que le seuil de 1 charançon par plante est atteint, avec un produit non dangereux pour les abeilles.

/ CEREALES /

MALADIES DU FEUILLAGE

La RHYNCHOSPORIOSE continue sa progression grâce aux pluies continuelles qui provoquent la contamination des jeunes feuilles dès leur sortie. Le traitement étant essentiellement préventif, il faut intervenir de toute urgence si la maladie est abondante sur les troisièmes et quatrièmes feuilles, car l'aspect apparemment sain des premières feuilles est dû au temps d'incubation de la maladie (2 à 3 semaines). Les traitements les plus efficaces sont ceux réalisés au stade 2 noeuds, c'est à dire avant la sortie des feuilles terminales. En cas de très forte attaque, (par exemple sur la variété Alpha, très sensible) les traitements précoces peuvent être renouvelés au gonflement. Pour le choix du produit, se reporter à notre précédent bulletin.

SEPTORIOSE sur blé : Cette maladie spectaculaire qui provoque actuellement le déssèchement des feuilles de base dans de nombreuses parcelles est en général due à Septoria tritici, qui provoque peu de dégâts. L'autre septoriose, provoquée par Septoria nodorum est beaucoup plus dangereuse, et sera à surveiller à l'approche de l'épiaison.

/ CULTURES MARAICHERES /

MOUCHE DE L'ASPERGE

Chaque année, la mouche de l'asperge cause des dégâts plus ou moins graves dans les aspergeraies en voie d'installation.

Très active au cours des journées chaudes et ensoleillées, cette mouche pond à l'intérieur des turions, à leur sortie de terre. C'est la raison pour laquelle les aspergeraies en production échappent à ces attaques.

Après éclosion, les larves, asticots blanchâtres, minent l'intérieur des tiges, provoquant leur déformation et un affaiblissement des plants. En cas de fortes attaques, les griffes peuvent dépérir.

Le vol de la mouche de l'asperge étant échelonné (3 à 5 semaines), plusieurs traitements seront nécessaires pour assurer une protection correcte des jeunes cultures. Ils seront à appliquer à des stades végétatifs précis de l'asperge :

1er traitement : Lorsque la majorité des turions sont sortis de terre et atteignent une hauteur de 10 à 15 cm, au plus tard lorsque les plus avancés présentent des écailles gonflées,

2ème traitement : au stade C, c'est à dire avant que les ramifications commencent à se dégager (stade "en torche"),

3ème traitement : à appliquer 10 à 12 jours plus tard, au moment de l'épanouissement des ramifications.

Ces trois traitements assureront une bonne protection des autres turions au fur et à mesure de leur apparition. Utiliser l'un des insecticides suivants :

- dinéthoate (nombreuses spécialités) : 50 g de m.a./hl,
- formothion (Anthio fort) : 50 g de m.a./hl.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 26 Avril 1978 - Préc . Note : Bulletin n° 110 - 14 Avril 1978

N° de papier de presse : 535 AD.